



Bangui, la capitale politique et économique de la République centrafricaine (RCA), est située entre 4° 21' et 4° 26' de latitude nord et 18° 32' de longitude est. Elle est bordée au nord par la commune de Begoua qui est située à 10 kilomètres du centre-ville, au sud par le fleuve Oubangui qui délimite la frontière avec la république démocratique du Congo, à l'ouest par la commune urbaine de Bimbo qui est située à 7 kilomètres du centre-ville, et à l'est par la commune rurale de Landja. Bangui couvre une superficie de 67 kilomètres carrés et est composée de huit arrondissements pour une population estimée à environ 1,5 million d'habitants.*

La ville de Bangui fait actuellement face à un sérieux problème de collecte des déchets ménagers. Le système actuel ne couvre pas entièrement les huit arrondissements et touche très peu, voire pas du tout, les quartiers spontanés. Trois chaînes de collecte coexistent : l'une est gérée de manière informelle par des éboueurs sollicités dans les zones non structurées ou quartiers populaires mais aussi par certains ménages aisés. Ils procèdent à la pré-collecte des déchets avec des moyens rudimentaires (pousse-pousse) et l'évacuation se fait sur des terrains vagues ou dans les canaux d'évacuation des eaux pluviales. Une autre chaîne est gérée par la mairie qui dispose à cet effet de 12 camions poly-bennes et d'une pelle chargeuse sur pneu. Elle couvre essentiellement le secteur administratif et certains quartiers aisés proches du centre-ville. Les déchets sont éliminés à la décharge municipale qui est un centre d'enfouissement technique (CET) situé à 6 kilomètres du centre-ville. La dernière chaîne est assurée par la société privée HYSACA qui a obtenu l'autorisation municipale à cet effet. La société couvre une partie de la ville proche du centre-ville ainsi que certains quartiers populaires. Bien structurée, HYSACA signe des contrats avec les ménages et se fait payer les services directement. HYSACA élimine aussi les déchets à la décharge municipale.

Source : * Les Ateliers de Maîtrise d'Œuvre Urbaine de Bangui, juillet 2018

Informations de base

Population	1,5 million
Croissance de la population (% annuel)	2,7 (RGPH 88)
Superficie (kilomètres carrés)	67
PIB régional	1,99 milliard (Banque mondiale)
Climat	Tropical
Principales industries	Industrie manufacturière
Monnaie*	1 USD = 577,81 XAF (Franc CFA d'Afrique centrale) (février 2019)

Sources : RGPH (Recensement Général de la Population et de l'Habitat) 88 / Banque mondiale
* Oanda.com

Situation actuelle de la gestion des déchets solides (GDS)

Rubrique	Présentation générale
Système institutionnel	
Système juridique	● Loi n° 03.04 du 20/01/2003 portant Code d'hygiène de l'environnement : pollution de l'eau, du sol, de l'air, et gestion des déchets solides et liquides.
Politique/Plan	● Il existe un plan de gestion environnementale sous la supervision du ministère de l'Environnement.
Système de mise en œuvre	● La municipalité, à travers la direction des Grands travaux ou encore la direction Technique, service de l'Environnement, a pour principales missions la gestion des déchets de la commune et d'assurer la propreté de la ville.
Système technique	
Quantité de déchets produits et caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> ● La production journalière est estimée à 930 m³/jour. <ul style="list-style-type: none"> » 2008-2010 : 113 975,6 m³ » 2011-2013 : 198 006 m³ » 2014 : 97 530 m³ » 2015 : 114 493 m³ » 2016 : 67 756 m³ ● Densité des déchets : 0,5 t/m³. Composition : environ 60 % sont des matières organiques. Les matières plastiques sont en augmentation ces dernières années.
Stockage et élimination / Collecte et transport / Balayage des rues	<ul style="list-style-type: none"> ● 41 dépôts de transit, répartis sur cinq arrondissements, où sont regroupés les déchets avant le transfert vers la décharge. ● Le transport est assuré par les services techniques qui disposent à cet effet de 12 camions poly-bennes. ● Le balayage des rues et trottoirs est assuré par des agents municipaux temporaires, composés en majorité de femmes. Le désherbage des rues principales est aussi assuré par des agents temporaires. Le service compte environ 250 agents.
Traitement intermédiaire / Recyclage	● Des réflexions sont en cours pour introduire le tri sélectif des déchets au niveau des dépôts de transit.
Élimination finale	● La ville dispose d'un centre d'enfouissement technique (CET) mis en service en 2011. Ce centre est situé dans le 6 ^e arrondissement et sa superficie est de 36 980 m ² . Le CET est conçu en 16 cellules d'enfouissement, et chaque cellule mesure 2 mètres de profondeur et atteint 5 mètres de haut.

Rubrique	Présentation générale
Système financier	<ul style="list-style-type: none"> Le service de collecte est financé en partie par la commune et en partie par les bénéficiaires. Le budget actuel ne permet pas de couvrir toutes les charges d'exploitation, estimées à 1,4 milliards de XAF pour collecter 60 % des déchets produits par la ville.
Considérations environnementales et sociales	<ul style="list-style-type: none"> Il y a un Code d'hygiène qui régleme les volets environnemental et social. Cependant, son application reste difficile par manque de ressources humaines et financières. Il existe aussi un document de stratégie de collecte des déchets qui définit les modalités et la responsabilité des acteurs.
Soutien des donateurs	<ul style="list-style-type: none"> La commune avait bénéficié de l'appui de la Banque mondiale de 2004 à 2015, et du Fond européen de développement de 2015 à 2017. Ces soutiens ont permis l'aménagement du CET et la dotation en équipement de collecte du service en charge de la gestion des déchets.
Améliorations nécessaires (par ordre de priorité)	<ul style="list-style-type: none"> Réduire le transport : ne plus transporter de terre et optimiser le transport. Réduire la part enfouie en recyclant les matières valorisables. Procéder au tri à la source.

Quantité de déchets à chaque étape du flux de déchets*

Flux des déchets	Quantité** (m ³ /jour)	Remarques
① Production de déchets	930	Déchets générés dans les maisons, bureaux, commerces, restaurants, etc.
② Dépôt pour la collecte	N/A	Déchets déposés pour les services de collecte.
③ Système individuel d'élimination	N/A	Élimination aux sources de production, par exemple incinération ou enfouissement.
④ Recyclage à la source	N/A	Réutilisation des matériaux, compostage, vente à des recycleurs.
⑤ Collecte et transport	320	Quantité de déchets collectés et transportés.
⑥ Dépôt sauvage	N/A	Déchets déposés illégalement dans des lieux inconnus.
⑦ Traitement	N/A	Recyclage des matériaux, compostage, incinération, etc.
⑧ Recyclage/Réduction	N/A	Quantité de déchets recyclés et/ou réduits par recyclage des matériaux, compostage, incinération, etc.
⑨ Résidus	N/A	Résidus provenant des installations de traitement.
⑩ Site d'élimination finale	N/A	Quantité de déchets mis en décharge.
⑪ Recyclage	N/A	Recyclés sur les sites d'élimination.
⑫ Élimination finale	320	Quantité de déchets finalement éliminés sur les sites d'élimination.

* Basé sur le diagramme de flux de déchets en page 1 de l'annexe.

** Les chiffres incluent des valeurs estimées.